



# MODULE BABY CARDIOSLEEP

26 & 27 SEPTEMBRE 2025

Dr Christophe SUREAU et Dr Pierre DESVERGNES

# OBJECTIFS DES FORMATIONS

Comprendre la

**PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL ET SON ÉVOLUTION  
CHEZ L'ENFANT EN FONCTION DE L'ÂGE JUSQU'À  
L'ADOLESCENCE**

Identifier et diagnostiquer les

**DIFFÉRENTS TROUBLES DU SOMMEIL CHEZ L'ENFANT  
ET L'ADOLESCENT: INSOMNIE, TROUBLES  
RESPIRATOIRES DU SOMMEIL, PARASOMNIES ET  
HYPERMOMNIES**

Appréhender les

**OUTILS DIAGNOSTIQUES NÉCESSAIRES A  
L'ÉVALUATION DES TROUBLES DU SOMMEIL CHEZ  
L'ENFANT ET L'ADOLESCENT**

Savoir mettre en place des

**STRATÉGIES DE TRAITEMENT ADAPTÉES A CHAQUE  
TROUBLE DU SOMMEIL DE L'ENFANT ET DE  
L'ADOLESCENT**

Développer une

**APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE POUR LA PRISE EN  
CHARGE DES TROUBLES DU SOMMEIL DE L'ENFANT  
ET L'ADOLESCENT**

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:** cours présentiels comprenant des cas cliniques

**MODALITÉS D'ÉVALUATION:** un quizz sera proposé en introduction et à la fin de la formation

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## LES TROUBLES DU SOMMEIL CHEZ L'ENFANT

### JOUR 1: le sommeil de l'enfant et trouble insomnie

8h00 – 8h30 Présentation du cours et quizz d'évaluation des connaissances

8h30 – 10h00 **COURS 1**

#### GÉNÉRALITÉS SUR LE SOMMEIL DE L'ENFANT

- Physiologie et évolution du sommeil en fonction de l'âge
- Enregistrements du sommeil chez l'enfant: princesse et outils

10h00 - 10h30 Pause

10h30 – 12h30 **COURS 2**

#### DIAGNOSTIC ET PRISE EN CHARGE DE L'INSOMNIE CHEZ L'ENFANT

- Définition, classification et épidémiologie de l'insomnie pédiatrique
- Analyse de cas cliniques: questionnaires, lectures d'agenda et entretiens familiaux
- Bases de la prise en charge: hygiène du sommeil et interventions comportementales

12h30 – 13h30 Déjeuner

13h30 - 15h00 **COURS 3**

#### THÉRAPIE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE (TCC) POUR LE TROUBLE INSOMNIE DE L'ENFANT

- Introduction à la TCC appliquée au trouble insomnie de l'enfant
- Exercices pratiques: construction d'un programme personnalisé

15h00 - 16h00 **CAS CLINIQUES: insomnie du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent**

16h00 - 16h30 Pause

16h30 - 17h30 **SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE**

# JOUR 2: Troubles respiratoires, parasomnies et hypersomnies

8h00 – 8h30

Présentation du cours et quizz d'évaluation des connaissances

08h30 – 10h00

## **COURS 4**

### TROUBLES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL

- Physiopathologie des troubles respiratoires: focus sur l'apnée obstructive du sommeil
- Diagnostic: outils cliniques, questionnaires et polysomnographie
- Cas clinique: analyse d'un cas d'apnée obstructive chez un enfant

10h00 – 10h30

Pause

10h30 – 12h30

## **COURS 5**

### TROUBLES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL

- Approches thérapeutiques: médicamenteuse, chirurgie, CPAP
- Cas pratique: planification de la prise en charge multidisciplinaire

12h30 - 13h30

Déjeuner

13h30 – 14h30

## **COURS 6**

### PARASOMNIES CHEZ L'ENFANT

14h30 - 15h30

## **COURS 7**

### HYPERSOMNIES CHEZ L'ENFANT

15h30 - 16h00

### SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

16h00 - 17h00

## **CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

## **FIN DE LA FORMATION**

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation. Votre inscription prend effet à la réception de votre convocation par mail à J-7.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Dans un contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

## INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr

Pour toute question sur l'accessibilité, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter.